



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 20, n° 4, Avril 2019
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.12127>

D'être marié à se marier : représentations du mariage de la Révolution à la Grande Guerre

Lucie Nizard

Écrire le mariage en France au XIX^e siècle, sous la direction de Stéphane Gougelmann & Anne Verjus, Saint-Étienne : Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « Des deux sexes et autres », 2017, 462 p., EAN 9782862726915.



Pour citer cet article

Lucie Nizard, « D'être marié à se marier : représentations du mariage de la Révolution à la Grande Guerre », *Acta fabula*, vol. 20, n° 4, Notes de lecture, Avril 2019, URL : <https://www.fabula.org/revue/document12127.php>, article mis en ligne le 26 Mars 2019, consulté le 19 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.12127

D'être marié à se marier : représentations du mariage de la Révolution à la Grande Guerre

Lucie Nizard

De la nuit de noces décrite par Balzac comme un « viol légal¹ » en 1829, au « pot-au-feu cantharidé² » dont rêve Paul Bourget à la fin du siècle, les représentations du mariage connaissent des évolutions majeures au fil du xix^e siècle. C'est ce que s'attache à montrer, avec finesse, *Écrire le mariage au xix^e siècle* dirigé par Anne Verjus et Stéphane Gougelmann. Ce recueil rend compte des bouleversements dans l'écriture du mariage au cours d'un long xix^e siècle qui prend sa source dans les Lumières et s'achève avec la Grande Guerre. Ce volume collectif, paru en 2017, est issu d'un colloque international qui s'est tenu à l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne les 3 et 4 octobre 2013 et à l'Institut des sciences de l'homme de Lyon les 30 et 31 janvier 2014. Le recueil réunit les communications de spécialistes de littérature et d'histoire, et s'enrichit de ces approches croisées. Ce choix de la transdisciplinarité permet d'élaborer une histoire subtile des représentations du mariage, la littérature se nourrissant de l'approche historique et inversement. L'ouvrage est dirigé par St. Gougelmann, maître de conférences en Lettres à l'Université de Saint-Étienne et membre de l'UMR IRHIM, spécialiste de la littérature française de la fin du xix^e siècle, et par A. Verjus, historienne du politique, directrice de recherche au CNRS et spécialiste de l'histoire de la famille et de la citoyenneté sous la Révolution. Les deux directeurs ont pu apporter chacun leur regard de spécialistes l'un de littérature, l'autre d'histoire, l'une du début, et l'autre de la fin du siècle. L'introduction générale et les présentations des chapitres bénéficient de cette collaboration pluridisciplinaire, mêlant une extrême précision historique avec la mise en valeur de textes littéraires rares.

La recherche socio-historique s'était jusqu'ici intéressée surtout au mariage sous l'Ancien Régime, ou alors avait fourni des études s'étendant sur des périodes trop longues pour saisir les spécificités et les évolutions internes au xix^e siècle. Bien que le thème ait été abordé dans plusieurs monographies, comme celle ancienne mais toujours éclairante d'Arlette Michel au sujet du mariage chez Balzac³, il n'existait

1

2

3

aucune synthèse sur le mariage dans la littérature française du xix^e siècle dans son ensemble.

L'introduction générale permet de saisir toute la richesse de la notion de mariage au xix^e siècle, et le caractère problématique de cette notion dans l'ère postrévolutionnaire. Le mariage est pourtant la norme au xix^e siècle, où « il n'existe guère ambition mieux partagée que la nécessité de se marier » (p. 7), en particulier pour les femmes. Philippe Berthier montre plus loin, en prenant l'exemple du mariage stendhalien, que pour la femme du xix^e siècle, « L'homme reste son unique horizon et destin » (p. 208). Il est d'autant plus capital d'étudier ce passage obligatoire dans la vie des contemporains, que ce sujet, en plus d'offrir un point de contact entre roman et réel, touche à l'économie, à l'anthropologie, à la psychologie, à la religion, à la morale, au droit, ou encore à la politique.

Si la norme religieuse et hygiéniste fait du mariage le lieu d'une sexualité à but procréatif, depuis la Révolution, le mariage est également une cérémonie politique entre deux citoyens, qui participe de la reprise de contrôle et de la laïcisation des familles par l'État. Avec le Code civil de 1804, le mariage devient un dispositif juridique qui institutionnalise la domination masculine, et ceci de manière irréversible entre 1816 et 1884, période où le divorce est à nouveau interdit. Cependant, l'ouvrage insiste sur la souplesse qui peut s'immiscer entre les lois et les pratiques : « La vie privée ménage bien des arrangements avec la norme » (p. 16). Les contributions reflètent de manière remarquable cette tension entre une norme sans cesse réaffirmée, et les nombreuses contestations ou remises en question d'un mariage qui a perdu de sa transcendance. Ces voix discordantes permettent le passage — progressif et non linéaire — du mariage arrangé au mariage d'inclination, notamment grâce aux revendications romantiques dont George Sand, contemptrice du « mariage de raison », est une des plus célèbres représentantes. Le recueil montre donc un cheminement non sans embûches vers l'avènement d'un couple conjugal amoureux, complétant ainsi les travaux de l'historienne du couple Anne-Marie Sohn⁴. La spécificité de l'approche choisie ici réside dans la mise en œuvre d'une pensée dite « sexualiste⁵ », c'est-à-dire d'une pensée en termes de classe de sexe, qui permet bel et bien de renouveler les recherches du thème matrimonial. Les contributions jettent en particulier un éclairage nouveau sur les années 1860-1914 : si la critique s'accorde en effet sur l'avènement d'un couple conjugal qui s'est choisi et peut ainsi s'érotiser à la fin du siècle, la question est ici enrichie de la notion de « guerre des sexes ». La grande nouveauté de l'ouvrage est bien d'affirmer que « la deuxième partie du siècle tend à se figurer les mêmes

4

5

époux comme membres de deux classes séparables car susceptibles d'avoir des destinées indépendantes, voire divergentes ou conflictuelles » (p. 22). Le siècle verrait donc le passage dans les discours sur le mariage du thème dominant des différences naturelles entre les époux aux inégalités sociales à combattre entre le mari et sa femme.

C'est avec un degré de nuance inédit, et une remarquable attention aux évolutions historiques d'une décennie l'autre que le recueil valide l'hypothèse de lecture initiale d'une « dévalorisation progressive de la norme conjugale au profit de l'individualisme genré d'une représentation du mariage en termes guerriers plutôt qu'iréniques » (p. 23). Le xix^e siècle s'achemine à petits pas vers une union librement consentie, que l'individu a la possibilité remettre en question.

Les articles sont placés selon un parcours chrono-thématique qui met en lumière cette évolution de l'aube de la Révolution à celle de la Grande Guerre, en faisant appel à différents champs de savoir (littérature, histoire, et histoire de l'art). L'ouvrage met en avant la spécificité de l'écriture littéraire, par rapport aux discours juridiques, religieux ou médicaux, en montrant qu'elle permet d'« éclairer la matrimonialité de l'intérieur, non seulement en l'inscrivant dans son prosaïsme et sa durée mais en la traitant sous l'angle des psychologies » (p. 26). Le passage du roman romanesque au roman réaliste à visée anthropologique s'opère d'ailleurs autour de la question du mariage, enjeu rhétorique, stylistique, social et moral. Le motif évolue, de *happy end* de contes de fées, au sombre début de romans désillusionnés, dont le traitement permet toujours, en creux, de confirmer ou de contester la norme, plus tremblante qu'il n'y paraît au premier abord. C'est de cette évolution que nous tenterons d'esquisser brièvement la silhouette, afin de restituer les propositions majeures de cet ouvrage foisonnant.

La mise en place d'une conjugalité légale asymétrique, de la Révolution à la fin de l'Empire

Si le mariage est désacralisé par la Révolution, il est déjà sujet de débat au tournant des Lumières. Il est significatif que le premier article d'un recueil intitulé *Écrire le mariage au xix^e siècle* porte sur le divorce ; dès la première étude, il s'agit de montrer que le mariage est une institution qui pose problème, et qui est questionnée jusque dans sa légitimité même. Ce premier article fait le lien entre histoire et littérature et inscrit la réflexion sur le mariage et ses remises en cause dans le temps d'un long

xix^e siècle. Paul Kompanietz trouve les racines de ces remises en question non dans la Révolution et ses bouleversements violents, mais dans les réflexions philosophiques des Lumières, en montrant que le thème est fréquent dans le roman dès les années 1770, où l'idée de bonheur individuel est placée au cœur des débats matrimoniaux. L'auteur montre que la forme même du roman permet d'interroger la notion de divorce, de l'éclairer, de l'incarner dans des personnages, mais encore qu'étudier les romans du divorce renseigne le critique moderne au sujet des représentations du divorce et du mariage en ces temps bouleversés. Il met ainsi en lumière une surprenante inadéquation entre les lois et les mentalités, puisque les années 1770 voient fleurir les plaidoyers en faveur du divorce, tandis que le roman 1800 est résolument réactionnaire dans un contexte où le divorce est certes légal, mais associé à la Terreur, au libertinage, et au désordre.

C'est pour rétablir l'ordre conjugal que se multiplient les codes et manuels conjugaux, dont François Kerlouégan mène une analyse thématique et stylistique. Il montre que ces consignes aux époux, désorientés dans un contexte postrévolutionnaire, révèlent en creux une inquiétude des contemporains face au mariage, socle d'un ordre social vacillant ; les codes s'attachent à réaffirmer la norme certes établie par le Code, mais fragilisée par sa laïcisation. Jennifer Popiel évoque l'envers de ces inquiétudes face au mariage : l'angoisse liée au célibat féminin. Elle prend l'exemple des nonnes, dont le choix de ne pas se marier provoque une grande réprobation sociale et familiale.

Le mariage arrangé, qui est encore la norme au début du siècle, fait ensuite l'objet de développements particulièrement stimulants : si Fabienne Bercegol étudie le méconnu *Valérie*, roman de 1803 qui illustre les drames du mariage arrangé avec une grande différence d'âge entre les époux, Anne Verjus complète ces réflexions avec son point de vue d'historienne. Elle met en lumière l'extrême complexité de la relation entre liberté individuelle et contraintes sociales, dans des mariages arrangés qu'il faut voir non comme une tyrannie familiale, mais, de manière beaucoup moins univoque, comme un « entrelacs entre libertés et contraintes » (p. 110). Anne Verjus s'attache à remettre en question nos préjugés, démontrant par trois exemples précis qu'une jeune fille peut parfois avoir une liberté plus grande que nous ne l'imaginons, et qu'un jeune homme peut suivre le choix de ses parents. Elle relève la grande récurrence du terme « bonheur » dans les lettres de négociation des mariages, soulignant ainsi l'ambivalence de la notion de mariage arrangé, bien plus subtile qu'on n'a tendance à le croire. Si les jeunes filles du premier xix^e siècle sont plus libres que le xxi^e siècle ne le pense, A. Verjus rappelle toutefois qu'« elles exercent cette liberté avec l'acuité la plus grande parce qu'elles n'ignorent pas qu'une fois mariées, elles vivront davantage que leur mari sous la contrainte des normes de leur genre » (p. 133). Claudine Giacchetti réévalue

avec la même subtilité la notion de mariage de raison, en s'intéressant aux mémoires aristocratiques féminins, où le mariage, certes arrangé, est toutefois considéré comme un « facteur d'émancipation plutôt que d'enfermement » et « un espace de mobilité, lieu de la reconstruction de soi » (p. 162). Cette analyse fait écho à celle que Caroline Muller consacre plus loin à l'étude du journal de jeune fille, outil réflexif qui accompagne la préparation des mariages. C. Muller donne un sens à la fois intime et performatif au titre du livre : « Écrire le mariage, c'est se prescrire un comportement, retranscrire son expérience, réinscrire l'union dans un projet personnel. » (p. 327). Écrire le mariage, au fil du xix^e siècle, c'est bien rendre compte d'une expérience de plus en plus intérieure.

Le mariage d'amour au temps du romantisme puis du réalisme

La littérature romantique prend position contre le mariage arrangé : « l'idée se répand peu à peu que l'harmonie des cœurs constitue un préalable nécessaire aux unions » (p. 163).

Si, comme l'affirme Valentina Ponzetto, « associer amour et mariage au xix^e siècle n'a rien d'évident » (p. 179), un lien nouveau est pourtant établi entre mariage et passion. Claudie Bernard le montre dans son analyse du roman réaliste *Le Malheur d'Henriette Gérard* de Duranty, qui raconte le malheur d'une jeune fille que ses parents veulent marier à un riche vieillard, tandis qu'elle aime un pauvre jeune homme ; la jeune fille affirme son désir et réclame un mariage d'amour.

Maurizio Melai évoque ce problème à travers l'exemple des nombreuses réécritures romantiques d'*Inès de Castro* sous la Restauration, où s'impose le modèle du mariage sentimental. La tragédie permet de montrer le passage du mariage aristocratique, qui scelle l'alliance de deux familles, au mariage bourgeois, qui consacre l'amour d'un couple. Le mariage d'*Inès de Castro* prend une dimension politique : il est une critique en creux de la Restauration, conseillant démocratiquement d'« épouser le mérite » et non plus le nom (p.64). Véronique Bui ajoute que dans sa *Physiologie du mariage* Balzac tente de « concilier amour et mariage » (p. 232), et de questionner la répartition des rôles sexuels en montrant avec une grande modernité leur caractère interchangeable.

L'époque voit pourtant le passage du roman noir, qui valorise de manière univoque le mariage, au romantisme frénétique, où l'on note les ambivalences et la complexité de la représentation du mariage, auquel est opposée la passion. Émilie Pézard y lit l'« impossible réconciliation de l'institution sociale, de la sécurité

économique et des frissons de la passion amoureuse » (p. 178). C'est une des nombreuses richesses de l'ouvrage que de présenter des publications qui se complètent et dialoguent entre elles, comme ici au sujet de la conciliation ou de la rupture entre les thèmes du mariage et de la passion en littérature.

Ainsi, l'étude de Sarga Moussa sur une voyageuse chrétienne qui s'élève contre le mariage musulman, où elle voit l'épouse comme une esclave de son mari, et défend le mariage chrétien où l'épouse doit être selon elle une « compagne », dans un couple uni et amoureux, fait écho à la contribution de Paule Petitier concernant *L'Amour* de Michelet, où la femme est également présentée comme la « compagne » de son époux. Chez Michelet, la peinture de l'épouse idéale prend toutefois une connotation politique, puisqu'il s'agit, dans l'après 1848, de « poser le couple comme origine d'une société régénérée » (p. 290). L'article de Philippe Régnier sur le mariage chez et selon les saint-simoniens se penche également sur les réflexions à dimension philosophico-politiques autour du thème matrimonial. Les débats sont nombreux chez les disciples d'Enfantin, et cette contribution a le mérite de mettre en lumière les voix et les plumes féminines, comme celles de Suzanne Voilquin et de Claire Démar qui ont adopté des positions subtiles, à mille lieues de celles de la ménagère bourgeoise dont le modèle commence à émerger à la même époque.

Puisque le mariage fait violemment débat, il est un des thèmes privilégiés des caricatures. Patricia Mainardi rappelle que si les grandes caricatures politiques sont toujours célèbres aujourd'hui, on a oublié les caricatures conjugales, qui sont pourtant d'excellents indicateurs des représentations dominantes normatives. Catherine Nesci choisit elle aussi dans son article sur Daumier de prendre la caricature conjugale comme support de sa réflexion sur les débats matrimoniaux du temps. Elle montre que les dessins Daumier illustrent à merveille « la défaite d'un Code inégalitaire et son inaptitude à assurer le bonheur conjugal » (p. 264).

Brigitte Diaz s'intéresse aussi à la caricature qui est faite du mariage bourgeois, mais cette fois-ci dans les romans. Selon elle en effet, « le roman du mariage au xix^e siècle est le plus souvent le roman du fiasco du mariage » (p. 329). Ses *scenarii* déceptifs encouragent à la résignation, mais plaident en creux pour un autre statut de l'épouse, celui de compagne et d'amante. La dernière partie de l'ouvrage se penche également sur les fictions déceptives du mariage, relativisant l'émergence d'un couple conjugal érotisé sur lequel s'est longtemps concentrée la critique, pour mieux réhabiliter les revendications d'individualité et de libération féminine qui émergent dans les récits du mariage fin de siècle.

L'affirmation des libertés individuelles : divorce & féminisme sous la Troisième République

La dernière partie de l'ouvrage est la plus novatrice du point de vue de la thèse avancée, qui est celle d'une représentation du mariage reposant sur l'image d'une « guerre des sexes », opposant féministes et phalocrates. Le point de vue adopté sur le mariage passerait progressivement du couple à l'individu, notamment avec la loi Naquet qui autorise le divorce en 1884, et la montée de l'anarchisme individualiste qui, selon Sarah Al-Matary, « se concentre sur l'épanouissement et le développement personnels » (p. 438).

La peinture de l'union conjugale se fait très sombre en cette fin de siècle, passant, selon l'expression de Pascale Auraix-Jonchière à propos de Maupassant, « du conte de fées au conte de faits » (p. 345). Sophie Ménard analyse la même dégradation du thème matrimonial chez Maupassant en prenant pour exemple la nouvelle intitulée « La Maison Tellier », où l'auteur « associe au monde de la prostitution un code coutumier de l'amour et de la trajectoire initiatique » (p.359). C'est également le désordre et la parodie qui régissent la mise en scène du mariage dans le vaudeville, où selon Violaine Heyraud les auteurs « utilisent décalages et cas limites pour saper la solennité du mariage » (p.376), avec une évolution chronologique vers le noircissement de Labiche à Feydeau.

Ces représentations désabusées du mariage fleurissent dans la littérature romanesque, où le thème de la guerre des sexes devient courant à partir des années 1860. Marion Mas étudie dans ce sens *Madame Pantalon* de Paul de Kock, qui reflète les inquiétudes masculines face aux revendications en matière de droit civil des femmes, et aux débats féministes sur l'égalité dans le mariage. On constate donc dans la deuxième décennie du second Empire une multiplication des personnages de maîtresses femmes, féministes dominatrices caricaturées et tournées en ridicule pour mieux justifier la norme. Chez de Kock et ailleurs, la harpie égalitariste redevient une femme au foyer soumise. St. Gougelmann se penche en miroir sur ce qu'il nomme le « Waterloo des maris » dans la littérature fin-de-siècle, véritable « *lamento* misogyne » des masculinistes (p. 406) qui aboutit en réaction aux revendications émancipatrices des féministes à la création d'un nouveau sous-genre, la « fiction du mari malheureux » (p. 406). Ce point de vue fait écho à la thèse défendue par Éléonore Reverzy dans *La Mort d'Eros. La mésalliance dans le roman français du second xix^e siècle*:

La littérature du second xix^e siècle affirme avec une belle unité la mésalliance, le profond désaccord du Féminin et du Masculin. [...] Il s'agit en fait simplement de dire que la femme et l'homme ne vivent pas sur le mode de la complémentarité mais de l'antagonisme : la femme ne préside plus aux destinées masculines⁶.

Cet ouvrage dense propose une synthèse transdisciplinaire inédite sur les récits et représentations du mariage au cours du long xix^e siècle dans son ensemble. Si certains articles apportent un éclairage nouveau sur des auteurs canoniques, comme Stendhal ou Maupassant, d'autres réhabilitent des ouvrages méconnus, habituellement négligés par la critique, à l'instar de certaines des réécritures d'*Inès de Castro*, *Valérie de Madame de Krüdener*, *Le Malheur d'Henriette Gérard* de Duranty, ou encore de *Madame Pantalon* de Paul de Kock.

Ce recueil jette également un regard nouveau sur notre époque contemporaine, grâce à sa thèse selon laquelle « La Belle Époque porte en germe l'idée moderne d'une union fondée sur le libre consentement et la connaissance intime des conjoints avant le mariage. » (p. 343).

La thèse de Marion Glaumaud-Carbonnier, *Quereller l'azur. Lignes et figures du divorce dans le récit français (1870-1905)*, n'avait pas encore été soutenue lors de la parution du livre, mais pourrait désormais enrichir les réflexions de sa dernière partie. Si l'ouvrage est extrêmement dense et complet, on peut suggérer qu'un article concernant la représentation de la sexualité dans les ouvrages médicaux et en particulier les discours fin-de-siècle concernant la « fraude conjugale » aurait pu compléter le travail de François Kerlouégan sur les codes et manuels conjugaux. Enfin, on regrette l'absence d'un insert au milieu du livre qui présenterait les illustrations des articles « Le mariage en caricature » et « Article 213 » en plus grand format, car les détails sont peu visibles dans cette édition.

Ces très minces réserves n'ôtent rien à la richesse des analyses et des propositions de cet ouvrage qui retrace avec subtilité l'évolution de l'écriture du mariage de la Révolution à la Grande Guerre.

PLAN

- La mise en place d'une conjugalité légale asymétrique, de la Révolution à la fin de l'Empire
- Le mariage d'amour au temps du romantisme puis du réalisme
- L'affirmation des libertés individuelles : divorce & féminisme sous la Troisième République

AUTEUR

Lucie Nizard

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : lucienizard@gmail.com